

République centrafricaine : le CICR appelle au respect de la vie et de la dignité humaines

Genève / Bangui – Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est vivement préoccupé par l'intensification des combats et des violences intercommunautaires en République centrafricaine. Il appelle toutes les parties au conflit, tous les responsables de groupes armés et tous les porteurs d'armes à respecter la vie et la dignité humaines, à épargner la population civile et à faciliter une action humanitaire neutre, indépendante et impartiale.

« Depuis fin septembre, des dizaines de personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées à Bangui. Plusieurs centaines d'enfants malades et de femmes enceintes n'ont pu se rendre dans une clinique ou une maternité. Des milliers de familles sont sans abri, leurs maisons ayant été incendiées et leurs moyens de subsistance détruits. La peur les accompagne jour et nuit », explique Patricia Danzi, directrice régionale du CICR pour l'Afrique.

Les confrontations entre groupes armés, les violences intercommunautaires et la multiplication des actes criminels touchent tous les segments de la population centrafricaine, et la situation humanitaire se détériore inexorablement. « Alors qu'une action de secours rapide et efficace serait nécessaire, le personnel du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge n'est pas toujours en mesure de venir en aide aux blessés et aux personnes en détresse », déplore Patricia Danzi.

Le droit international humanitaire interdit toute attaque dirigée contre des civils ou des biens de caractère civil, comme les maisons, les écoles, les structures médicales ou les lieux de culte. Les personnes malades, blessées ou détenues doivent être traitées avec humanité. Les personnels de santé doivent être protégés, et le travail des humanitaires doit être facilité en toutes circonstances.

« Quand le droit et les principes humanitaires ne sont pas respectés, quand l'accès aux blessés et aux malades est entravé, quand les familles ne peuvent pas enterrer leurs morts selon les rites funéraires propres à leur religion ou tradition, quand l'insécurité conduit à la suspension de certaines activités humanitaires pourtant essentielles, c'est la notion même d'humanité qui est bafouée », conclut Patricia Danzi.

Informations complémentaires :

Germain Mwehu, CICR Bangui, tél. : +236 75 64 30 07

Claire Kaplun, CICR Genève, tél. : +41 22 730 31 49 ou +41 79 244 64 05

ou sur notre site : www.cicr.org

Pour visualiser les dernières vidéos du CICR et les télécharger en qualité professionnelle, veuillez consulter le site : www.icrcvideonewsroom.org

Visitez aussi la page du CICR sur la protection des soins de santé : www.healthcareindanger.org

Suivez le CICR sur Facebook (facebook.com/icrc) et Twitter (twitter.com/cicr_francais)

You are receiving this message from ICRC Media Service, adminpress@icrc.org at International Committee of the Red Cross ICRC. If you would like to stop receiving messages of this type in the future, you may unsubscribe

Sender Info:

Switzerland, 19 avenue de la Paix, Geneva, 1202

maburnand@icrc.org